

Intercommunalité

LA MICRO CRECHE : Les P'tites Graines

Au milieu du charmant village de Verneix, entre les tracteurs et le coucou des vaches, la micro-crèche **Les P'tites Graines** a soufflé sa **5ème année d'ouverture** cet été 2024 !!!

5 professionnelles, formées à l'approche Snoezelen, au portage en écharpe et à la communication gestuelle associée à la parole, accueillent 10 enfants du lundi au vendredi.



Si vous recherchez un établissement, familial et bienveillant avec une équipe géniale, alors bienvenue aux P'tites Graines .

Cette petite structure est gérée par la communauté de communes de Commentry - Montmarault - Neris.

Les enfants sont accueillis, dès l'âge de 10 semaines jusqu'à 4 ans.

Si vous souhaitez des informations pour un accueil régulier ou occasionnel, vous pouvez contacter Betty Montovan au 04.70.05.55.30 ou à l'adresse mail suivant : lesptitesgraines@cmnc03.fr ou aller sur le site

<https://cmnc03.portail-familles.app>

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est en vigueur

Le périmètre du PLUI s'étend sur les 33 communes de Commentry Montmarault Néris Communauté.

Ce document permet d'articuler à l'échelle de l'intercommunalité le développement de l'urbanisation et la délimitation des droits à construire. Conformément à la réglementation, le PLUI doit relever les défis relatifs à la mobilité et répondre aux exigences de la gestion économe des espaces. Il doit en effet respecter l'ensemble des lois relatives à la limitation de la consommation d'espaces agricoles et naturels, ainsi que différents documents de rang supérieur comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher. Des principes objectifs ont ainsi dû être établis pour que ce PLUI reste cependant cohérent à l'échelle de nos 33 communes.

Après de nombreux temps d'échange, de validation, de concertation, il a été approuvé lors du Conseil Communautaire du 2 Octobre 2024. Il est rentré récemment en vigueur

et est consultable sur le Géoportail de l'Urbanisme.

La Communauté de Communes est compétente en matière de planification, c'est à dire qu'elle a la charge des évolutions (modification, révision) de ce document d'urbanisme.

En revanche, la Commune reste bien votre guichet unique pour toutes demandes de renseignements sur les règles de constructibilité des terrains, pour l'édition d'un Certificat d'Urbanisme (CU), sur le traitement des permis de construire, des déclarations de travaux, etc...

Intercommunalité – Informations



1 - Le FabLab "LABOBINE" : Un Succès depuis 2023

Ouvert en 2023 par Commentry Montmarault Nérís Communauté, le FabLab LABOBINE rencontre un succès grandissant. Installé au sein de l'hôtel d'entreprises de Malicorne, cet espace de 165 m² est dédié à la fabrication numérique et au coworking, permettant aux habitants, associations, artisans et entreprises locales de concevoir et réaliser une large variété de projets. En 2024, LABOBINE continue d'accompagner une centaine d'adhérents, avec déjà des dizaines d'entreprises et d'artisans soutenus dans leurs initiatives. Ce lieu collaboratif a permis la réalisation de centaines d'ateliers et de projets, témoignant de l'enthousiasme et de la dynamique locale autour de la fabrication numérique et de l'innovation.

Équipements proposés

- Imprimantes 3D (FDM/SLA) ;
- Découpeuse laser

- Fraiseuse numérique grand format pour le bois, l'aluminium, etc.
- Espace électronique (oscilloscope, fer à souder, Arduino, etc.) ;
- Découpeuse vinyle et outil de flocage/impression pour des supports événementiels ;
- Outillage électroportatif
- Espace coworking (connexion fibre, visioconférence)

Fonctionnement :

Grâce à l'encadrement d'un Fabmanager, LABOBINE propose des ateliers et formations pour permettre aux utilisateurs de maîtriser les outils et processus de fabrication numérique. Ce lieu d'échange et d'apprentissage favorise la collaboration entre particuliers, entreprises, et associations pour développer des compétences et mener à bien divers projets.

Contact :

- **Adresse :** Hôtel d'entreprises, impasse de la route noire, ZA La Brande, 03600 Malicorne
- **Téléphone :** 04 70 28 50 24
- **Email :** fablab@cmnc03.fr



2 - La Mutuelle Communautaire "Mutuelle Just" : Une Solution Santé Accessible

Depuis mars 2022, Commentry Montmarault Nérís Communauté propose une mutuelle communautaire "Just" pour les 26 000 habitants de ses 33 communes.

Ce partenariat permet aux résidents d'accéder à des tarifs avantageux pour réduire leurs coûts de santé.

Lieux de permanences : (Rendez-vous sur notre site pour plus d'infos) : Salle Lafanechère à Commentry ; Pôle Associatif à Montmarault ; Mairie de Nérís les Bains ;

Mairie de Cosne d'Allier

Avantages :

Pas de délai de carence ; Pas de questionnaire médical ; Accès gratuit à la téléconsultation ; Prise en charge des licences sportives et aides pour l'accompagnement quotidien .

Comment souscrire :

1. Téléphoner au 0 809 546 000 pour une étude personnalisée
2. Remplir une demande sur le site just.fr
3. Participer aux permanences organisées dans les communes de la CMNC

Pour plus de détails, consultez notre site, rubrique "Services" : cmnc03.fr

3 - Portage de Repas : Un service de la CMNC, pour vous !

La Communauté de Communes de Commentry, Montmarault, Nérís Communauté (CMNC), met à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et/ou handicapées un service de portage de repas pour ses habitants et les résidents saisonniers dont curistes.

Ce service a pour vocation d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées de 60 ans et plus et/ou handicapées en leur proposant des repas équilibrés et variés en tenant compte des besoins nutritionnels de chacun.

Le service de portage de repas à domicile de la CMNC s'ef-

fectue en lien avec notre prestataire, **Saveurs et Traditions du Bocage** qui prépare puis livre aux résidents des repas variés et équilibrés directement à domicile, et ce, en liaison froide.

Ce service est renouvelé avec les tarifs suivants :

Pour les résidents de la Communauté de communes :

• Repas quotidien : 9,52 € TTC, avec une prise en charge de 0,52 € TTC par la Communauté de communes

Pour les résidents saisonniers :

Repas quotidien : 10,04 € TTC

Contact : Cécile DUMONT, 07 84 68 32 97, portagederepas@orange.fr

4 - Conseiller Numérique : Quentin-Antoine Lovillo, à Votre Service

Depuis le mois de novembre 2023, la Communauté de Communes a recruté Quentin-Antoine Lovillo en tant que conseiller numérique France Services, dispositif bénéficiant d'un financement de l'État dans le cadre de France Relance.

Il a pour mission d'accompagner, sous forme d'ateliers collectifs et de permanences, chaque personne intéressée dans l'acquisition de pratiques et méthodes numériques tout en conciliant bienveillance, respect des attentes de chacun, et

autonomie de tous, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Thématiques abordées :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
- Naviguer sur internet
- Installer et utiliser des applications sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels